



Propriété Privée Rurale

Syndicat de la Propriété Privée Rurale de l'Indre
www.propriete-rurale36.com

Permanence administrative le jeudi de 9h à 12h
Permanence technique le jeudi sur rendez-vous
de 14h30 à 16h30
14, Av. du Général Ruby - 36000 CHÂTEAUROUX
Tél. 02 54 07 29 29

Adresse postale :
14, Avenue du Général Ruby
36000 CHÂTEAUROUX CEDEX
proprieterurale36@orange.fr
facebook/sppr36 @sppr36

N° 188 « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* » - Saint-Exupéry Octobre 2025

IL EST TEMPS DE PARLER TRÈS « CASH » !

Le spectacle politique qui s'offre à nous est affligeant. La séquence Bayrou, en attendant les suivantes, a atteint son paroxysme, révélateur du profond malaise français. Dans une quête désespérée de la recherche des coupables de la faillite économique colossale qui se profile, de la faillite sociale et même aussi morale de notre pays, nos principaux « responsables politiques » ont accusé tour à tour les boomers, les riches, l'extrême droite et certains autres sont allés jusqu'à mettre en cause les Français dans leur ensemble. Pourquoi pas ? Il est vrai que nous sommes collectivement responsables des hommes politiques que nous élisons, encore faudrait-il que l'offre politique soit à la hauteur des enjeux. Ne désespérons pas...

On ne va pas se mentir comme dirait la jeune génération. Nous ne sommes plus à l'heure de la douce France et des compromis arrangeants. N'hésitons plus à jeter de l'huile sur le feu. Le très pacifique et modéré philosophe Raphael Enthoven, qui n'est pas connu pour ses penchants révolutionnaires, ne disait-il pas, il y a peu, « *Ne pas jeter de l'huile sur le feu est la formule magique qui préserve du conflit en jetant un voile pudique dessus pour ne pas se salir les mains. Celui qui ne veut pas jeter de l'huile sur le feu, c'est celui qui a peur qui a honte d'avoir peur et dont la peur prend les contours flatteurs de la modération* ». Dont acte. N'ayons pas peur. Allons-y...

...Intéressons-nous quelques instants à nos députés de l'Indre extrêmement affutés dans l'exercice de brillants diagnostics. Souvenez-vous de ce projet de proposition de loi, déposé par le député socialiste Peio visant, je cite, « à lutter contre la disparition des terres agricoles et à renforcer la régulation des prix du foncier agricole » (cf. bulletin d'info avril 2025) adopté à la quasi-unanimité des députés en première lecture. Les députés de l'Indre, élus par une majorité de ruraux particulièrement concernés par le sujet, ont fait soit le choix de « la pêche à la ligne » soit celui de la courageuse abstention pour ne pas donner, semble-t-il, « le sentiment » d'aller contre l'agriculture.

Comment est-il possible qu'avec cette absence de conviction, mêlée de peur du « quand dira-t-on », il soit possible de réformer la France et, pour ce qui nous concerne plus spécifiquement, de transformer la gestion archaïque du foncier qui plombe notre ruralité depuis tant d'années. Beaucoup se souviennent sans doute du sinistre ministre dont l'agriculture avait hérité, Bruno Lemaire. Il s'était découvert des talents d'écrivains à ses heures perdues en rédigeant notamment un ouvrage intitulé « Sans mémoire le présent se vide ». Dans ce livre, il exposait les vertus cardinales de l'homme politique idéal qui étaient, selon lui, la mémoire, la patience et le courage. Sans doute avait-il oublié la dernière qualité citée dans l'exercice du pouvoir. Lors d'un entretien qu'il avait accordé à la FNPPR à l'occasion d'une loi dite de modernisation agricole grâce, notons-le, à l'intervention de Nicolas Forissier, Bruno Lemaire nous avait déclaré en guise de conclusion après un long monologue d'autosatisfaction : « le

foncier est un sujet particulièrement clivant et complexe. Il nous faudra un second quinquennat pour l'aborder ». Vous comprendrez pourquoi la LMA de l'époque dite « Loi de Modernisation Agricole » est devenue une « Loi de Maintien des Archaïsmes ».

Encore très récemment, il est difficile de comprendre que nos deux députés, élus des territoires de Brenne et du sud Berry, ne se soient pas encore prononcés énergiquement contre le projet PNR sud et l'extension du périmètre de celui de la Brenne au regard notamment des résultats peu convaincants de ce dernier. Comment peuvent-ils ne pas lutter avec la plus grande énergie contre ces structures dévoreuses d'argent public en cette période de faillite économique programmée si ce n'est par opportunisme politique.

Philippe Chalmin, économiste et universitaire, disait il y a déjà plus de 10 ans en parlant de l'agriculture française : « notre agriculture a fonctionné correctement depuis l'après-guerre selon un modèle type soviétique mais nous sommes aujourd'hui au bout du système ». Qu'en est-il actuellement ?

Rien n'a bougé mais pire encore, le système s'est complexifié en s'autoalimentant. Notre système agricole est devenu un monstre bureaucratique. La technostructure, débordante d'imagination, dans l'indifférence de la classe politique et parfois avec un regard bienveillant, a réussi l'exploit de faire de la France, terre nourricière par excellence, un importateur net de produits agricoles. S'il l'on pouvait en rire dans ces moments aussi graves, nous pourrions rappeler une phrase de Coluche qui est passée à la postérité : « Les technocrates, si on les mettait dans le désert, dans 5 ans faudrait qu'ils achètent du sable ». Il ne croyait pas si bien dire.

En effet, nous y sommes. Imaginez que l'on va, sous peu, réviser dans notre Région le Schéma Directeur des Exploitations Agricoles (SDREA) pour contrôler l'installation agricole selon des critères essentiellement administratifs. De surcroît, seulement un dossier sur dix est en concurrence (et cela ne va pas s'arranger). Ne serait-il pas préférable de concentrer nos efforts sur la déprise agricole avec son corollaire l'enrichissement de notre territoire. Que d'argent et d'énergie dépensés inutilement à fond perdu. C'est fou !!

N'accablons pas pour autant notre administration départementale qui fait le job aussi bien que possible dans un cadre terriblement contraint. N'accablons pas la grande majorité des élus locaux de notre département, élus de proximité, comptables de nos deniers. Ils agissent le plus souvent en « bon père de famille ». Les finances de notre département sont encore saines. Indre 2030, grâce à une coopération intelligente entre l'Etat et le département, pourrait donner de l'air à l'Indre. Cela dit, les élections

municipales à venir peuvent nous laisser craindre une modification importante du paysage politique local en attisant l'appétit des marchands d'illusions électorales. Il est important que les propriétaires ne regardent pas les trains passer et s'investissent dans les conseils municipaux.

L'heure n'est donc plus aux « salamalecs » et aux faux-semblants. L'heure est au parler très « cash ». Une heure où la tronçonneuse pour couper dans la dépense publique serait, sans doute, préférable à la lime à ongles que nos politiques ont entre les mains.

Parler « cash » n'a d'autre objectif que de faire réagir. Faire réagir pour renverser la table. Faire réagir pour s'investir et construire.

Combattons avec la plus grande énergie mais proposons et construisons aussi avec la plus grande détermination pour une propriété privée enracinée dans l'avenir.

Nous nous y employons.

**Nous donnerons, bien entendu un droit de réponse à ceux qui pourraient se sentir concernés par ces propos. A ce titre, nous avons réservé un droit de réponse au Président du PNR Brenne qui n'a pas apprécié une brève que nous avons publié dans notre précédent numéro.*

Yann Dubois de La Sablonière
Président du SPPR 36

LABEL BIODIVERSITÉ PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Le premier comité de pilotage pour la création d'un label biodiversité, initié par le SPPR36 et destiné aux propriétaires privés ruraux, s'est tenu chez Emmanuel Le Grelle, propriétaire d'une des 3 propriétés objets du «test label», en présence de Monsieur le Préfet Thibault Lanxade.

Étaient également présents le Directeur de la DDT, Rik Vandererven, accompagné de son équipe dédiée aux questions environnementales, le financeur public, Monsieur Gérard Blondeau représentant le Conseil départemental, le Président de la Chambre d'agriculture, la Présidente de la Coordination rurale, la Présidente des forestiers privés, le Président des pisciculteurs, nos prestataires : GB consultant Grégoire Bouton et l'Institut d'écologie appliquée représenté par Christophe Bach.

Les principaux faits marquants de l'intervention de Monsieur le Préfet ont été les suivants : **l'objectif de ce label est de valoriser les pratiques et infrastructures écologiques, réaffirmer les propriétaires comme garants de la durabilité de leurs biens, consolider les connaissances sur les enjeux environnementaux locaux, préserver le patrimoine naturel pour les générations futures.**

A cette occasion, le Préfet Thibault Lanxade a souligné le caractère innovant et unique de cette démarche : « La défense des enjeux environnementaux n'est pas réservée aux seules ONG ou aux gestionnaires d'espaces naturels. Nous devons nous mobiliser pour répondre aux défis de notre société ».

« Ce futur label vise à faire des propriétaires des acteurs clés de la préservation des milieux naturels » a-t-il conclu.

Ce dossier fera l'objet d'un point à mi étape lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le Vendredi 5 Décembre au Conseil du département sur invitation de son président.

INDICE DES FERMAGES 2025

L'indice des fermages 2025 a été publié au Journal officiel du 27 juillet 2025.

Il s'établit à 123.06 soit une variation de + 0.42 % par rapport à 2024.

Même si la progression est faible cette année après 2 années de hausse à plus de 5 %, l'indice est en augmentation pour la 7ème année consécutive ce qui représente + 18.13 % depuis 2018.

Les revenus étant à la baisse dans toutes les filières, il ne faut pas espérer d'augmentation dans les prochaines années. L'indice des fermages s'appuie sur l'examen des comptes de l'agriculture 2024.

Il repose à 60% sur l'indice d'évolution du revenu brut d'exploitation agricole (RBEA) à l'hectare national des cinq dernières années et à 40% sur l'évolution du niveau général des prix correspondant au prix intérieur brut de l'année précédente ce qui explique la faible augmentation : des revenus agricoles en berne voire négatifs (- 0.71 % en 2024) et une inflation très nettement ralentie (+ 2.09 % en 2024). L'inflation des prix expliquait la hausse à plus de 5 % au cours des 2 dernières années.

Cet indice des fermages est applicable aux échéances comprises entre le 1er octobre 2025 et le 30 septembre 2026.
L'actualisation des fermages sera calculée selon la formule légale suivante :

Loyer/ha 2024 x 123.06/122.55

PNR BRENNE

Monsieur Laroche, Président du PNR, s'est déclaré surpris suite à la parution d'une brève dans notre avant dernier bulletin d'information concernant les sorties scolaires organisées par le Parc de La Brenne. Le SPPR36 s'était engagé à lui laisser un droit de réponse en publiant sa lettre. Nous y avons répondu. Vous trouverez ci-après un rappel de la brève, la lettre réponse et notre réaction.

La Brève : «Lors des sorties scolaires par le PNR Brenne il est distribué aux enfants des prospectus de l'organisation incarnant une écologie radicale à caractère terroriste, L214. Lors du pique-nique est donné aux enfants un repas végétarien. Voilà une fort belle manière de mettre en avant les poissons et les viandes de la Brenne. N'était-ce pas une des missions dévolues à ce parc ? Comprenez qui pourra...

Ne soyons pas étonnés qu'après avoir vécu ces différentes « expériences pédagogiques » nos enfants et petits-enfants soient atteints par le phénomène qualifié par certains « d'éco anxiété ».

LETTRE DU PRÉSIDENT LAROCHE EN DATE DU 16 JUILLET 2025

Monsieur,

C'est avec surprise que j'ai découvert dans le numéro 187 de votre journal un article concernant les « sorties scolaires au PNR ». Vous faites, a priori, référence aux Foulées du Parc qui existent depuis de nombreuses années et qui sont un exemple en matière d'éducation à l'environnement.

Vous faites allusion à une brochure éditée par l'association d'activistes L214 qui aurait été remise aux enfants d'une classe d'une école, ce qui est vrai mais pas par les agents du PNR. Cette brochure a été déposée par un militant, je suppose de l'association, auprès de l'école, le jour de la participation des élèves aux Foulées du Parc. L'enseignante n'a pas été vigilante, il faut dire à sa décharge que le logo L214 n'est pas vraiment visible sur cette brochure. Celle-ci a fait passer cette brochure à la garderie périscolaire pour "occuper" les enfants.

Le bruit a couru, en effet, que ce sont les agents du Parc qui avaient remis cette brochure lors de la manifestation. Nous avons mené l'enquête et nous avons abouti à ce que j'ai relaté précédemment.

Enfin les scolaires ne bénéficient pas d'un repas végétarien, il y a des produits locaux achetés aux agriculteurs du PNR, comme des rillettes de poules. Comme tout pique-nique dédié aux enfants, les collectivités font au mieux dans le respect des conditions sanitaires et de fraîcheur pour donner le meilleur du territoire. Le repas est souvent pris assez rapidement du fait des nombreuses animations et celui-ci n'est pas fourni par le PNR mais par les cantines de chacune des écoles.

J'en ai fini de justifier une réponse à un article que je juge inadmissible ! Et quand bien même, nous ferions profiter de légumes bio à nos chères têtes blondes une fois dans l'année, il y a aussi un marché à respecter et la loi EGALIM impose les produits bio dans nos cantines et le repas sans viande (1 fois par mois).

Vos informations sont donc totalement fausses et infondées, elles relèvent de la diffamation.

Monsieur, j'en ai fini avec cet article que je trouve injurieux, c'est pourquoi vous comprendrez que je n'ai plus de raison de vous associer au travail sur la stratégie foncière. Je n'ai pas besoin des activistes de tout bord pour faire avancer un travail de concertation.

Le Président, Laurent Laroche

NOTRE RÉPONSE DU 26/07/2025

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande attention que j'ai lu le courrier que vous m'avez adressé le 16 Juillet dernier suite à la parution de notre dernier bulletin d'information. Je constate que vous confirmez que, lors d'une sortie scolaire organisée par le PNR Brenne, les enfants sont revenus chez eux avec des prospectus L214. Je remarque qu'il est possible qu'à cette occasion soit distribué aux enfants des repas végétariens.

J'ai compris que vous n'étiez pas responsable de ces faits particulièrement alarmants.

Pour éviter à l'avenir qu'une pareille situation ne se reproduise, ne serait-il pas utile de signaler au rectorat de telles négligences de la part du corps enseignant ? Ne serait-il pas utile d'agir auprès des autorités compétentes pour que les élèves puissent goûter plus systématiquement aux produits de ce terroir ? Les acteurs de la ruralité seraient certainement prêts à appuyer cette démarche.

Même si je vous confirme que le SPPR36 estime que les financements collectés par le PNR ne nous semblent pas optimisés, nous pensons qu'il reste indispensable de travailler ensemble sur de nombreux sujets et notamment sur ceux ayant trait à la stratégie foncière en coopération avec la Direction Départementale des Territoires.

Pour agir avec la plus grande efficacité, il serait d'ailleurs préférable que le SPPR36, représentant les propriétaires privés ruraux dans notre département, mandate des administrateurs concernés directement par cette stratégie. Fransylva est également l'autre structure indispensable à associer à ce travail. Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sentiments dévoués.

Yann Dubois de La Sablonnière, Président

PRIX DES TERRES DANS L'INDRE EN 2024

Prix des terres libres

	2024 Dominante	2024 Minimum	2024 Maximum	2023 Dominante	2023 Minimum	2023 Maximum	Evolution 2024/2023
Champagne berrichonne	9950	2450	13530	9890	2450	13210	+0.61 %
Boischaut nord	5730	1850	9270	5870	1660	9300	-2.39 %
Boischaut sud	3960	1690	6960	3870	1570	6000	+2.33 %
Brenne- Petite Brenne	4990	1820	10470	4990	1670	9800	=

Prix des terres louées

	2024 Dominante	2024 Minimum	2024 Maximum	2023 Dominante	2023 Minimum	2023 Maximum	Evolution 2024/2023
Champagne berrichonne	7500	2940	11300	7650	3060	11000	-2.00 %
Boischaut nord	4450	2430	7000	4060	2130	6960	+8.76 %
Boischaut sud	3200	1700	5000	3430	1680	5270	-7.19 %
Brenne- Petite Brenne	4010	2370	6200	3970	2080	6200	+ 1.00 %

Source : Agreste – Statistiques du ministère de l'agriculture

LES INDICES

Indice IRL : 2ème trimestre 2025 146.68 (+ 1.04 % sur un an) publié le 13/07/2025.

SMIC brut 1er novembre 2024 : 11.88 € /heure soit + 2 %

Indice IPAMPA : indice mensuel des prix d'achats des moyens de production agricole.

JUILLET 2025	AOÛT 2025	VARIATION 1 MOIS	VARIATION 12 MOIS
125.20	124.50	-0.56 %	+ 0.16 %

MOT DE M. LAURENT GANDILLOT,

Président de la Fédération des chasseurs de l'Indre



La propriété privée correspond au droit d'user, de jouir et de disposer d'une chose de manière propre, exclusive et absolue sous les restrictions établies par la loi.

On comprendra donc que l'on peut tout faire chez soi sauf ce qui y est interdit.

Le problème c'est que les contraintes augmentent tous les jours, pavées de bonnes intentions (engrillagement, débroussaillage, pression de chasse...). Les incohérences s'empilent (« consommez Français » tout en infligeant à nos exploitants agricoles des règles du jeu plus strictes que celles de nos voisins). Les choix étonnent (il faut augmenter les terres sous protection forte, mais on continue d'artificialiser les sols avec les éoliennes et le photovoltaïque)

Les délinquances prospèrent et nous désespèrent malgré les succès reconnus des forces de l'ordre de notre département

Les leçons internationales données par la France amusent comparées aux désordres intérieurs.

Pas un jour sans décret, quota, avenant, loi, arrêté, obligation, interdiction, moratoire... Indigestibles et étouffantes directives.

Alors à nous de simplifier, de combattre l'obésité de cet « empêche tout » mille-feuilles administratif et de jouir de manière propre exclusive et absolue de ces propriétés que nous entretenons quoiqu'il en coûte dans le respect de la biodiversité avec tous les acteurs de la ruralité et en pleine responsabilité !